

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du **12 octobre 2015**

Décision n° **CP-2015-0520**

commune (s) :

objet : Etudes préalables au futur contrat de modernisation et d'exploitation de l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Rillieux la Pape - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Philip

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 2 octobre 2015

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mardi 13 octobre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, MM. Claisse, Lung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : M. Galliano (pouvoir à Mme Vullien), Mmes Laurent (pouvoir à M. Crimier), Rabatel (pouvoir à M. Claisse), Belaziz.

Commission permanente du 12 octobre 2015**Décision n° CP-2015-0520**

objet : **Etudes préalables au futur contrat de modernisation et d'exploitation de l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Rillieux la Pape - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 28 septembre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2015-0004 du 16 janvier 2015, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.22.

Dans le cadre de ce nouveau marché, les études réalisées seront articulées autour des 2 missions principales suivantes :

- mission n° 1 : réaliser une étude sur l'évolution du gisement de déchets à incinérer par les deux Unités de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de la Métropole de Lyon, à moyen et à long terme, afin de consolider le dimensionnement de l'UTVE de Rillieux la Pape,
- mission n° 2 : sur la base des réflexions menées dans le cadre de la mission n°1, mener les études préalables à la modernisation de l'UTVE de Rillieux la Pape. A ce titre, ces études devront déterminer les conditions d'optimisations de cette UTVE, afin de fixer les orientations du futur contrat de modernisation et d'exploitation qui prendra effet à compter du 1er juillet 2019.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application des articles 26, 33, 39, 40, 57 à 59 du code des marchés publics pour l'attribution du marché relatif aux études préalables du futur contrat de modernisation et d'exploitation de l'UTVE de Rillieux la Pape.

Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 2 ans.

Le marché comporterait un engagement de commande minimum de 150 000 € HT, soit 180 000 € TTC et maximum de 400 000 € HT, soit 480 000 € TTC pour la durée ferme du marché.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du vendredi 11 septembre 2015, a classé les offres et choisi celle du groupement Indiggo/Naldeo/Sartorio-Lonqueue-Sagalovitsch.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché, conformément à l'article L 3221-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le Président à signer le marché à bons de commande pour les études préalables du futur contrat de modernisation et d'exploitation de l'Unité de traitement et de valorisation énergétique (UTVE) de Rillieux la Pape et tous les actes y afférents, avec le groupement Indiggo/Naldeo/Sartorio-Lonqueue-Sagalovitsch pour un montant minimum de 150 000 € HT, soit 180 000 € TTC et maximum de 400 000 € HT, soit 480 000 € TTC pour la durée ferme du marché.

2° - La dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2015 et suivants - compte 617 - fonction 7213 - opération n° 0P25O2788.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 13 octobre 2015.